

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article2176>



Relaxe de Charly LENDO : Sendikalis pa kriminèl

- La Centrale UGTG - Unions & secteurs -



Date de mise en lignemardi 20 janvier 2015

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

UGTG Sécurité exige la relaxe pure et simple de notre camarade ancien Secrétaire Général Adjoint de l'UGTG, Charly LENDO, poursuivi pour homicide involontaire indirect. Il est tenu pour responsable de la mort accidentelle d'un jeune motard survenue en février 2009 durant la mobilisation du LKP. **Mais nous ne sommes pas dupes** : S'attaquer à Charly LENDO, s'est attaquer l'UGTG, s'attaquer aux droits et à la défense des Travailleurs. Ils veulent nous faire taire, nous terroriser... **NOU KA DI YO TANSYON !!!**

NOU NI RÉZON SENDIKÉ !! NOU NI RÉZON REVANDIKÉ !!

Nous avons le devoir **de dénoncer** nos mauvaises conditions de travail, **de dénoncer** la diminution de nos salaires, **de dénoncer** la disparité de nos acquis et avantages, **de dénoncer** l'absence de formations, etc. Nous avons raison d'élever nos voix et de nous rebeller car il existe un véritable climat malsain au sein des activités de sécurité privée. **Lè rivé nou doubout, woupran lanmen é wou-ba lalit sans...**

Le Secteur UGTG Sécurité exige :

- ▶ LA RELAXE DE CHARLY LENDO ;
- ▶ La création de la Convention Collective locale de Sécurité ;
- ▶ L'application pleine et entière de l'Accord BINO ;
- ▶ L'application des Accords de Branche 2006, 2007 et 2008 de Guadeloupe ;
- ▶ La poursuite des NAO de Branche 2013-2014 ;
- ▶ La mise en place d'une antenne locale des activités de sécurité privée avec les Syndicats ;
- ▶ Une rencontre avec le Préfet, les autorités, professionnels, acteurs du secteur et les syndicats ;
- ▶ Le respect du droit syndical et de la liberté syndicale.

Se syndiquer est un droit - Défendre ses droits est un devoir Notre devenir est de notre responsabilité

Lapwent, 12-01-2015

UGTG sécurité